

**Mairie de Félines**

Place de République  
Téléphone 04 68 91 41 70  
Fax 04 68 91 53 72  
e-mail: [mairiefelines@wanadoo.fr](mailto:mairiefelines@wanadoo.fr)

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi : 8h - 12h / 15h - 19h  
Mardi : fermée le matin / 14h - 18h  
Mercredi : 8h - 12h / 14h - 18h  
Jeudi : 8h - 12h / fermée l'après-midi  
Vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h

**Pompiers**

Numéro d'urgence : 18 (112 depuis un portable).  
Pharmacie de garde : 3237

**La Poste**

Téléphone 04 68 91 50 57  
Horaires du bureau :  
Lundi mardi jeudi vendredi : 13h30 - 16h  
Mercredi : 9h - 11h30

**Commerces**

> **Épicerie**  
"Panier de Valérie"  
Téléphone 04 68 32 06 72  
Lundi : fermé.  
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 8h30 - 12h30 / 15h30 - 19h30  
Dimanche : ouvert le matin.

> **Station essence et Tabac**  
Téléphone 04 68 91 41 79  
Toute la semaine sauf dimanche : 8h - 12h / 14h - 19h30  
Dimanche ouvert le matin .

> **Bar L'occitan**  
Téléphone 04 68 91 58 97  
Toute la semaine  
10h30 - 14h30 / 17h - 23h  
Lundi fermé

> **Vers une nouvelle carte communale...**

*La carte communale, c'est le document qui permet à la commune de maîtriser son développement. Combien d'habitants à Félines dans 10 ans ? Combien de constructions nouvelles et où ? Quels équipements publics pour accompagner cette évolution ?*

**Pourquoi modifier le projet préparé par la municipalité précédente ?**

Après 6 années de préparation, le projet de carte communale a été refusé par la Préfecture, parce que :

> **il prévoyait plus de 400 nouveaux habitants et 160 nouvelles maisons en 10 ans**, dont plus de 100 habitants et 40 nouvelles maisons sur le seul secteur de Camplong.

> **des difficultés d'approvisionnement en eau potable existent déjà en été**, et la Communauté de Communes n'a pas démontré sa capacité à fournir assez d'eau pour couvrir ces nouveaux besoins. L'école ne peut pas accueillir une éventuelle nouvelle classe. La station d'épuration de Camplong est saturée et ne peut pas supporter autant de nouvelles habitations.

**Quel développement pour notre village ?**

Le village peut encore accueillir de nouveaux habitants dans ses vieux murs, dans les maisons vides. Suspendre toute construction neuve ne nous paraît pas souhaitable ; étendre le village rapidement et sans réflexion, nous semble dan-

gereux pour la forme du village, son fonctionnement, les équilibres sociaux, les relations humaines...

Aujourd'hui, nous sommes **410 habitants**, et nous devrions rapidement atteindre les **500 habitants** du fait des projets déjà engagés. C'est notre objectif du mandat. Nous limiterons les possibilités de la Carte communale à **600 habitants environ dans 10 ans**.

Pour respecter ce cadre, nous allons réduire le nombre de terrains constructibles envisagés initialement. Ce travail difficile est guidé par plusieurs considérations :

- > **la cohérence urbaine pour le village.**
- > **la densification plutôt que l'extension.**
- > **les considérations techniques et financières liées aux réseaux et aux voies d'accès.**
- > **pas de nouvelle station d'épuration à Camplong, une nouvelle station d'épuration au village.**
- > **la préservation des paysages.**

Pour permettre l'accueil de nouvelles activités artisa-

nales, une réflexion sur les zones d'activités est également en cours.

**Quelles conséquences sur le village ?**

Dans l'immédiat, en l'absence de carte communale validée, la DDE ne délivre plus aucune autorisation de construction nouvelle, ni certificat d'urbanisme. Pour être validé, le projet de carte communale devra obligatoirement diminuer les surfaces constructibles et démontrer la capacité des équipements à accompagner le développement.

**Qui prépare le nouveau document et quand sera-t-il prêt ?**

Nous avons engagé une collaboration étroite avec la DDE. Nous avons confié à Mmes Fontaine et Mora, architecte et urbaniste, le soin de traduire et mettre en forme nos orientations. Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) de l'Hérault nous assiste égale-

*Afin de débloquer au plus vite la situation, nous avons fixé avec la DDE un calendrier très serré.*

- *Élaboration du projet* : juin.
- *Consultations et relectures* : fin juin.
- *Information de la population* : juillet-août.
- *Enquête publique* : septembre.
- *Validation par la Commune et par la Préfecture* : octobre.

*La Carte communale sera donc validée et opérationnelle à la fin de l'année 2008.*

Laurent Mori

**Félines-Minervoises**



> **Éditorial du Maire**

A peine 100 jours que nous sommes élus et le contenu de ce journal, son existence même sont là, comme témoignage du respect de nos engagements et du travail réalisé par toute l'équipe municipale. Nous avons envie de porter notre projet, même si je sais qu'un mandat de 6 ans, c'est peu pour le mener à bien. Des anciens qui connaissent la "musique de l'élu", aux nouveaux venus, nous avons manifesté à notre façon une manière de se mettre au service du village qui se traduit déjà par des changements. C'est bien, et à onze, c'est plus facile. Les habitants de Félines et les relations qu'ils ont entre eux, c'est cela qui nous tient à coeur. Nous sommes animés par le désir de faire juste et bien tous les jours, ce n'est pas simple mais, quand ça marche, quel bonheur ! 100 jours, c'est tellement peu que nous n'avons fait qu'approcher les problèmes. Il faudra du temps pour convaincre, au-delà de nos amitiés, de nos convergences politiques, celles et ceux qui ne sont pas de notre avis qu'il est possible de faire un bout de chemin ensemble, pour l'intérêt général et c'est ce que nous voulons. Le village a des atouts, son patrimoine, son histoire, ses vins, ses paysages, nous et vous. Avec humilité mais sans faiblesse, nous allons inventer un "vivre ensemble et vivre bien" qui vous ressemble. J'y crois.

Jean Pierre Pastre.

> **Repas des aînés**

Plus de 30% de la population de Félines a plus de 60 ans. C'est vers eux que s'est majoritairement tournée notre action ces premiers mois de mandat. Nous avons ainsi organisé un repas musical et dansant qui leur a été offert le 1er juin. **Plus de 60 personnes ont répondu à l'invitation pour partager ce qui fut un moment très convivial et très joyeux.**



Un service de transport (taxi) a été mis en place pour aller à Olonzac le mardi matin (1er et 3ème mardi du mois). Le ramassage se fait à 9h00 devant la mairie et le café pour Félines, devant chez Mme Marty pour Camplong. Retour à 11h30 devant le monument aux morts d'Olonzac. Le coût de ce transport est de 5,50€ par personne. La mairie prenant en charge 3,50€, 2€ restent à la charge de la personne transportée. **Les inscriptions se font à la mairie au 04 68 91 41 70 ou chez Eliane Galtier au 04 68 91 45 16 avant le lundi midi.** Le succès de cette opération ainsi que les résultats de notre enquête nous conduisent à essayer de diversifier l'offre des sorties : nous étudions la possibilité d'organiser un aller-retour en bus jusqu'à Carcassonne (ligne Teissier) une fois par mois. Nous envisageons aussi d'organiser des sorties au théâtre et au cinéma par covoiturage.

Éliane Galtier

> **Culture**

Afin d'accompagner les transformations physiques du village, nous avons besoin de prendre appui sur la vie associative et culturelle félineoise. Nos choix politiques nous ont donc conduits à créer une commission culturelle extra-municipale et à ouvrir une ligne spéciale "culture et communication" au

budget 2008. Communiquer, impulser des moments d'échanges et de rencontres autour d'évènements culturels est notre volonté pour permettre aux habitants de vivre ensemble et vivre bien.

Anne Cabrié

**Samedi 21 juin : Du vin et de la musique à partager !**

Un bar à vins organisé par le comité des fêtes se tiendra sur la place de la mairie à partir de 18h30. Il sera animé par la Fanfare du Minervoise et l'Atelier de danses traditionnelles y fera "bouléguer" petits et grands. Assiettes de tapas et moules frites vous seront proposées. La soirée se poursuivra devant le café avec un orchestre rétro-musettes-variétés de Bal.

La musique est la langue des émotions, elle est subversive et adoucit les esprits...

Soyez au rendez-vous pour cette **fête de la musique !**



# Brèves

## > Les Commissions extra municipales

Dans chaque commission, nous avons intégré autant d'habitants que d'élus. Ces habitants ont accepté volontairement d'être le relais des avis des autres félinois. Nous discuterons ensemble des futures transformations et perspectives pour le village, des problèmes éventuels, de façon à prendre les meilleures décisions avant de les voter en conseil municipal.

**Commission travaux-finances-urbanisme-environnement**  
Présidée par **Patrice Castillon**, avec Laurent Mori, Guy Sabarthes, Viviane Binder, Jacques Louvière, Benjamin Baudet et Pierre Berrux.

**La commission culture-éducation-jeunesse**  
Présidée par **Anne Cabrié**, avec Angel Brigido, Philippe Clément, Ulla Brink, Gabriel Escande, Robert Marty, Mathilde Paicheler et Claude Sanchez.

**La commission affaires sociales-vie associative**  
Sous la présidence d'**Eliane Galtier** avec Ulla Brink, Adeline Baudoux, Anne Cabrié, Anne-Marie Soler, Solange Frances, Bernard Mathieu et Bernard Marteau.

## > Du côté de l'école...

Le revêtement de la cour de l'école sera refait durant les grandes vacances d'été. Les travaux de réfection de la salle de la garderie seront terminés pour la rentrée prochaine.



## > Finances

Comme annoncé durant notre campagne et dans un souci de transparence financière, nous vous donnerons régulièrement des informations sur l'évolution du budget de la commune. La situation financière de la mairie est préoccupante.

### La situation de départ

Les comptes administratifs sont divisés en deux parties : le fonctionnement et l'investissement. En les additionnant, on trouve le résultat de l'année.

En tenant compte du report des années précédentes, le résultat d'ensemble cumulé est déficitaire de 98 315,22€.

Plus grave : deux emprunts ont été souscrits au tout début de l'année 2008 pour un montant de 300 000€, et il reste environ 164 000€ de capital d'emprunt à rembourser sur le budget du lotissement sans aucune rentrée d'argent à attendre puisque tous les terrains sont vendus et encaissés. Il apparaît clairement que l'argent de la vente des terrains du lotissement a servi à financer d'autres réalisations de la mairie. Il faudra donc avoir recours à des emprunts nouveaux pour rembourser ceux existants, diminuant de ce fait le montant de ceux que nous aurions dû réaliser pour investir.

Le budget 2008 a été voté en conseil municipal en connaissance de cause. Conformément à ce que nous avons annoncé, aucune augmentation d'impôt n'a été prévue au budget 2008, les taux d'imposition des taxes sont identiques à ceux de 2007.

### Les perspectives

Afin de rétablir dans les premières années du mandat cette situation financière, plusieurs solutions s'offrent à nous :

- Une augmentation de la population qui provoquera mécaniquement une augmentation des bases d'imposition (foncier + habitation) et une augmentation de la Dotation globale de fonctionnement versée par l'état.
- Un rééchelonnement des emprunts.
- Une augmentation des impôts rendue nécessaire par la situation.
- Une politique de réduction des coûts et un contrôle sur les dépenses.

A l'heure actuelle, plusieurs banques ont été sollicitées, la même réponse nous a été donnée : la situation financière de la mairie est préoccupante. Certaines sont disposées à nous suivre, mais à condition de mettre en place un plan de redressement, signé par les 2 parties.

Permettre aux habitants de Félines de vivre ensemble dans un village propre, moderne, accueillant et doté des services indispensables reste notre objectif, mais le faire en rétablissant en même temps cette situation financière ne sera pas facile. Nous aurons besoin de votre soutien et de votre confiance.

Patrice Castillon

## > Au fil de l'eau...

Le dernier épisode pluvieux ne doit pas nous faire oublier la sécheresse que nous avons connue depuis l'automne 2006 et qui, l'été dernier, a obligé les collectivités à prendre des mesures de restrictions d'eau. Le climat change, le réchauffement de la planète est une réalité.

**Economiser, récupérer, recycler l'eau seront les maîtres mots dans les années futures.**

**Au niveau de la Commune**, nous avons le projet de récupérer l'eau de pluie pour alimenter une aire de remplissage des machines agricoles et satisfaire partiellement les besoins des pompiers. La cave coopérative ayant fermé ses portes, nous avons eu l'idée d'utiliser les surfaces de toits de la cave et certaines cuves pour récupérer et stocker les eaux de pluie. Nous avons également lancé un Plan de Sauvegarde Communal en cas d'inondation (mais aussi d'incendie). Il s'agit de mettre en place un système efficace d'alerte à la population. Ces dernières

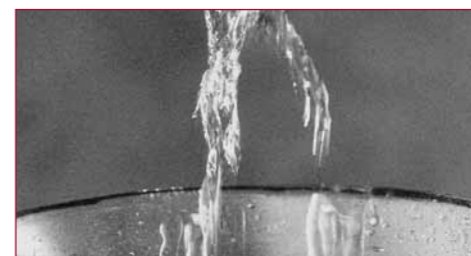
années, les bulldozers sont intervenus dans le lit de l'Ognon, supprimant toute la végétation des berges, creusant le lit, la rivière n'a que peu d'obstacles pour ralentir sa course. Si elle ne fait que passer à Félines, les villages en aval, par contre, auront davantage de soucis à se faire. En adhérant au SMMAR (*le Syndicat Mixte pour l'Aménagement des Rivières*), le syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique s'est engagé à une gestion plus responsable et solidaire de la rivière. C'est aussi la voie que nous voulons suivre.

Viviane Binder

## > A propos de l'eau potable

Le budget de l'eau est un budget à part. Il doit s'équilibrer. Depuis plusieurs années, il était équilibré par une "subvention" venant du budget principal (impôts) de 15 000€, cela revenait à faire payer l'eau par ceux qui en consomment peu (ou pas) pour ceux qui en usent beaucoup ou la gaspillent. Un nécessaire rééquilibrage était donc inévitable, le prix du m<sup>3</sup>

est fixé à 1,20€ (ce qui est peu par rapport aux communes voisines).



Guy Sabarthes

## > Travaux dans le village >>>>

• Le nettoyage en grand du village a été mis en route en avril. Après l'élimination des nombreux encombrants, une balayeuse aspiratrice de grande puissance a éliminé 6 tonnes de graviers et de déchets. Les employés municipaux poursuivent le nettoyage: bouches d'égouts pluviaux...



- Les jardinières ont été reflouries, les arbres et haies taillés, les zones enherbées tondues.
- Des socles supports ont été commandés pour les poubelles.
- L'arasement et la réfection du mur dit "de Glories" est cours d'achèvement.
- En septembre débutera la réalisation des rampes pour faciliter l'accès à la bibliothèque et à la poste.

Philippe Clément

# Brèves

## > Du côté du moulin...

Une révision a été effectuée par le constructeur pour permettre au moulin de tourner, des toiles neuves seront mises en place prochainement.



## > Le caveau de Félines...

La grande salle du Caveau des viticulteurs va être louée à la mairie. Elle servira à la fois de salle d'exposition ou de concert, tout en perpétuant sa vocation première de dégustation de vins, mais elle pourra être aussi un point d'information et d'accueil.

## > A l'église...

Le 6 juillet des professeurs du Conservatoire de musique et leurs grands élèves répèteront dans notre église. Ensuite, ils donneront un concert ouvert à tous. La municipalité sera heureuse d'offrir un apéritif à tous les musiciens ainsi qu'à la population.

